



L'enseignement de Spécialité CAV en 1^{ère} au Lycée CHATEAUBRIAND

Présentation et modalités d'inscription

La Spécialité CAV pour quoi faire ?

Choisir l'enseignement de spécialité CAV (« Cinéma et AudioVisuel ») en Première, c'est :

- **APPROFONDIR sa pratique et sa culture** cinématographique ;
- **S'INTERROGER** sur les liens entre les œuvres, leur contexte, leur public, les facteurs économiques à travers les questionnements au programme :
 - Les genres cinématographiques, de la production à la réception
 - Etre auteur, de l'écriture du scénario au *final cut*
 - Une technique dans son histoire
 - Les studios
- **ANALYSER, INTERPRÉTER et COMPRENDRE** les **partis pris de créateurs**, pour affirmer ses propres **choix créatifs** ;
- **DÉVELOPPER des compétences transversales** : autonomie, esprit critique, créativité, prise d'initiative, esprit collectif, citoyenneté...

La Spé CAV: qu'y fait-on ?

A raison de 4h par semaine, les activités pédagogiques y alternent :

- La combinaison **d'exercices pratiques** ponctuels et **d'analyse d'œuvres** patrimoniales et contemporaines ;
- Des **apports théoriques et historiques** ;
- Des **projections**, sur et hors temps-scolaire, ponctuelles ou en immersion: ciné-club à l'Arvor, « Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne » au Ciné-TNB, Festival Travelling (Rennes), Festival National du Film d'Animation (Rennes Métropole) ;
- Des **rencontres**, des débats avec des **professionnels** ;
- Des **conférences** et des **ateliers pratiques** avec des spécialistes, chercheurs ou intervenants CAV.
- Une démarche **d'évaluation progressive**, à l'écrit, à l'oral, en pratique, seul ou en groupe.

La Spé CAV à Chatô, quelle particularité ?

Chaque année du cursus CAV prend une coloration particulière au Lycée Chateaubriand. Cela nous permet d'explorer, avec le soutien de nos partenaires, une branche spécifique du domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

La **Spé CAV**, c'est :

- Une année centrée autour du **DOCUMENTAIRE** et de **L'ANIMATION**: projections de films, découverte de techniques et de métiers en lien avec ces domaines, questionnements sur les principaux studios d'animation, le genre du documentaire, les genres de l'animation, ateliers pratiques, rencontre avec des documentaristes et animateurs 2D/3D ou marionnettes, participation à festival ;
- Un **partenariat** avec la société de production rennaise **VIVEMENT LUNDI !**
- La **réalisation d'un projet de série documentaire**, accompagnée par des structures associatives et des intervenants expérimentés.

Et après ?

L'année de 1^{ère} permettra aux élèves de construire un **parcours d'orientation cohérent, précis et diversifié** dans la pluralité des combinaisons offertes en lien avec les métiers du cinéma et de l'audiovisuel :

- Par des **mini-stages**,
- Par des **rencontres** de professionnels et **visites** d'écoles et formations du supérieur,
- Par la découverte de **métiers créatifs, artistiques ou techniques**.

Chacun pourra ainsi faire des choix dans la poursuite de sa formation (BTS, université, CPGE et préparation aux concours d'écoles de cinéma...) en vue d'un métier dans des **domaines aussi variés** que l'écriture, la réalisation, le son, l'image numérique, le journalisme, la documentation scientifique, la production, les archives...

Pour qui ?

Les élèves, évidemment intéressés par les domaines du cinéma et de l'audiovisuel, devront manifester une **curiosité** intellectuelle forte, du **dynamisme** et une envie de s'intégrer à des **projets de groupe**. Ils peuvent, en fonction de leur **projet**, avoir un profil littéraire (humanités, histoire-géo et sciences politiques), scientifique (maths, physique), économique et social...

Quelle démarche d'inscription ?

La **priorité** est accordée aux élèves ayant suivi l'option facultative en 2^{nde} au lycée qui souhaiteraient suivre cet enseignement de spécialité. Les autres demandes (élèves du lycée Chateaubriand comme de l'extérieur) seront **examinées en fonction du nombre de places disponibles**.

Nous disposons de 5 places à l'internat réservées aux élèves de la spécialité CAV.

Elèves du lycée Chateaubriand issus de l'option facultative CAV de 2^{nde} :

- Choisir « Enseignement spécialité CAV » dans le dossier de réinscription.

Elèves du lycée Chateaubriand n'ayant pas suivi l'option facultative CAV de 2^{nde} et les élèves extérieurs au lycée Chateaubriand :

- Constitution d'un dossier administratif avec une lettre de motivation, le dernier bulletin en votre possession et la grille d'appréciations des professeurs de Seconde : à retirer sur le site du lycée à compter du 25 janvier 2024 et à retourner au lycée par dépôt au secrétariat de scolarité, par dépôt dans la boîte aux lettres du lycée ou par envoi postal au plus tard le **22 mars 2024**.
- **Inscription sous réserve de places vacantes.**

Pour les élèves extérieurs au lycée Chateaubriand :

Si votre candidature est retenue, vous devrez demander un formulaire de « Demande d'affectation en 1^{ère} Générale dans un établissement public » disponible à compter du mois de mai auprès de votre lycée d'origine.

Le Parcours



Priorité aux « Op\$on Fac 2^{nde} »
Mais Pas de pré-requis

Contrôle con\$nu

Pré-requis SPÉ 1ère

Contrôle con\$nu

Examen terminal
= Écrit 3h30 + Oral 0h30

Une progression sur 2 ans

Film documentaire
Réalisa\$on d'un projet

Film d'anima\$on
Ini\$sa\$on